



PROJET COURAGEOUS

Le projet Courageous permettra de développer une méthode de test standardisée pour la détection, le suivi et l'identification des drones illicites.

PROBLÉMATIQUE

Les aéronefs non habités (UAS) – ou drones – étant de plus en plus accessibles, les services chargés de l'application de la loi se retrouvent à devoir assurer le maintien de l'ordre dans l'espace aérien inférieur.

Les drones peuvent être utilisés à des fins commerciales ou récréatives, mais ils se prêtent aussi à diverses activités criminelles : ils peuvent être utilisés pour filmer dans des zones réglementées, pour se livrer au trafic de stupéfiants ou d'autres produits de contrebande, pour mener des opérations terroristes ou pour porter atteinte à des infrastructures critiques (comme les aéroports par exemple).

Les membres des services chargés de l'application de la loi doivent pouvoir choisir la technologie adéquate pour détecter un drone illicite lorsqu'il entre dans l'espace aérien, pour le suivre et pour intervenir.

Bien qu'il existe un certain nombre de solutions commerciales à cette fin, il n'existe pas de méthode standardisée pour évaluer, tester et comparer les différentes technologies, d'où la difficulté, pour les services chargés de l'application de la loi, de faire le bon choix en fonction des différents scénarios d'intervention.



PROJET COURAGEOUS

RÉSUMÉ DU PROJET

Le projet Courageous permettra de développer une méthode standardisée pour tester et sélectionner les systèmes de contre-mesure qui peuvent être utilisés pour détecter et suivre un drone qui pénètre dans un espace aérien protégé ou dans une zone d'exclusion aérienne.

Cette méthode sera fondée sur une série de scénarios standard représentant une grande diversité de lieux et de situations, comme par exemple la sécurité dans les prisons, les aéroports, les infrastructures critiques et aux frontières, ou la lutte contre le trafic de stupéfiants et la traite d'êtres humains.

Trois scénarios spécifiques de menace seront créés, selon les besoins opérationnels et fonctionnels définis par les utilisateurs finals. Trois essais de validation seront ensuite réalisés en Belgique, en Grèce et en Espagne respectivement, dans le cadre desquels des technologies anti-drones seront utilisées pour essayer de localiser et d'identifier à la fois le drone et son pilote.

En s'appuyant sur les résultats des essais de validation, une méthode de test globale sera mise au point afin de permettre une comparaison qualitative et quantitative objective des différents outils anti-drones.

À court terme, la méthode de test standardisée permettra non seulement aux partenaires du projet Courageous, mais aussi aux services chargés de l'application de la loi dans l'Union européenne et aux services mondiaux, via INTERPOL, de mieux comprendre les capacités nécessaires pour lutter contre les drones.

À moyen et long terme, un éventail élargi de systèmes anti-drones commerciaux seront testés à l'aide de la méthode développée dans le cadre du projet Courageous, ce qui permettra également aux développeurs de ces systèmes de prendre des décisions de conception en se fondant sur des données quantitatives.

ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

- Élaboration d'un ensemble de scénarios de menace standard répondant spécifiquement aux besoins des services chargés de l'application de la loi ;
- Définition des performances requises pour les systèmes anti-drones ;
- Élaboration d'une méthode de test standardisée pour les systèmes anti-drones ;
- Test des performances des différents systèmes anti-drones à l'aide de la méthode qui aura été mise au point ;
- Communication des résultats des tests à toutes les autorités concernées et publication d'un cadre sur les systèmes anti-drones pour les services chargés de l'application de la loi, mis à la disposition des pays membres d'INTERPOL.

PARTENAIRES

Le projet Courageous est mis en œuvre par un consortium de partenaires, coordonné par l'École royale militaire de Belgique.

INTERPOL assure la diffusion de l'information et la communication dans le cadre du projet, en s'appuyant à la fois sur ses travaux existants en matière d'élaboration de procédures opérationnelles standard concernant les systèmes anti-drones et sur son réseau mondial de services chargés de l'application de la loi.

Partenaires dans le secteur de l'application de la loi :

- Belgique, Espagne, Estonie, Grèce, Luxembourg, Roumanie

Partenaires dans le domaine de la recherche et des technologies :

- École royale militaire (Belgique)
- Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée (TNO)
- Centre des études de sécurité (Grèce)
- Université militaire de technologie (Pologne)
- Université de Séville (Espagne)



Projet financé par
l'Union européenne



INTERPOL

INTERPOL Global Complex for Innovation
18 Napier Road
Singapore 258510
Web : WWW.INTERPOL.INT
Twitter : @INTERPOL_HQ